

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Proprietaire.

LE MINISTÈRE NOUVEAU

Nous avons un nouveau ministère et, malgré quelques modifications du personnel, c'est toujours le même, et quand, après avoir mal vécu, il mourra et aura été remplacé, ce sera encore le même.

Que nous importe un programme plus ou moins teinté de radicalisme ou d'opportunisme, puisque c'est toujours au dehors une politique d'expédition et de tergiversations nous condamnant à l'isolement; et toujours à l'intérieur le gaspillage, le déficit, la platitude devant la tourbe révolutionnaire, la haine de Dieu et la persécution?

Nous ne faisons, d'ailleurs, nulle difficulté de reconnaître que le nouveau ministère, si l'on s'en tient aux choses de surface et d'apparat, fait bonne figure, bien que M. Yves Guyot y ait un portefeuille. Il compte plusieurs orateurs d'un vrai talent, des politiciens éprouvés et d'habiles manœuvres d'affaires, qui savent à la fois agir et parler.

Le président du conseil, M. de Freycinet, nul ne songe à le contester, est fécond en ressources; il parle habilement et bien, sa tenue est bonne et il ne reste jamais à court de promesses; mais, de tous les hommes que la troisième république a mis en vue aucun n'a été plus funeste à la France. Son rôle, durant la guerre de 1870-1871, fut particulièrement déplorable. On a dit, qu'il avait prolongé la résistance; non, il l'a gâchée. Et plus tard, comme ministre prépondérant, il a livré l'Égypte à l'Angleterre et détruit l'influence de la France en Orient.

M. Ribot a de nombreux points de ressemblance avec M. de Freycinet. Son bagage politique consistant surtout en discours, car il n'a pas encore agi et s'est souvent abstenu de voter, on ne peut lui reprocher, comme à

son collègue et modèle, de très graves méfaits. Cependant ses exercices oratoires et ses abstentions ont suffisamment éclairé l'opinion sur son compte. On sait qu'il est ondoyant et divers plus qu'il ne convient à un esprit droit, et beaucoup trop pour faire un homme d'État. Celui là aussi n'a manifestement ni caractère, ni principes. Son ambition devra se heurter à celle de M. Freycinet; il voudra, comme ténor de tribune, être premier rôle dans ce cabinet dont l'autre est et entend rester le chef.

Mais ne seront-ils pas mis d'accord ou dehors par M. Constans, jouant ainsi les troisièmes larrons, ce qui paraît dans ses moyens? Évidemment cet homme retors, auquel il serait inconvénient d'attribuer des scrupules quelconques, n'entend pas être plus soumis à M. de Freycinet ou à M. Ribot qu'il ne l'a été à M. Tirard. Il agira selon ses idées et en vue d'être à son tour président du conseil. Pourquoi pas? M. Rouvier l'a bien été. M. Constans qui est aujourd'hui une force pour le nouveau ministère, y sera donc bientôt un élément de division. Par exemple, il n'y apportera jamais de considération.

Quelle chose triste que cette importance, cette prépondérance d'un homme sur lequel on peut écrire le chapitre que M. Edouard Drumont lui a consacré dans la Dernière bataille! Mais si cela est triste, c'est instructif aussi. Le triomphe de M. Constans nous dit quels chefs peut subir et même choisir un peuple livré à la libre pensée. Mettez de l'habileté et de l'imprudence poussée jusqu'au cynisme, au service de la révolution et, quoi que l'on dise de vous, quoi que vous ayez fait, la république, telle que nous l'avons, verra en vous un sauveur et vous acceptera volontiers pour maître. La foule révolutionnaire, a dit Louis Veuillot, veut avoir des chefs qu'elle puisse mépriser.

Quelques journaux, notamment les organes de la république modérée ou du tiers-parti, déclarent que le nouveau ministère ira fatalement à gauche et d'avance en gémissent. Le radicalisme est à nos portes, s'écrient-ils. Pauvres politiciens! Il y a longtemps que le radicalisme est dans la place et c'est vous qui l'avez introduit! Vous l'avez aidé dans sa besogne quand il ne pouvait la faire seul, et maintenant qu'il est le plus fort, vous prenez peur. C'est trop tard. Pour nous, la situation ne change pas et, même, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine satisfaction en voyant ces faux modérés, si durs aux conservateurs, si pressés de dire insolemment qu'ils ne concéderaient rien, être dominés sans combat et si vite par les radicaux.

EUGÈNE VEUILLLOT.

CONFERENCE DE NOTRE-DAME

DE PARIS Quatrième conférence

Amen de la vie morale

Le bien est l'objet de la quatrième conférence qui étudie l'Amen de la vie morale. Nous n'avons pas seulement à adorer et à contempler le vrai et le beau, nous devons encore vouloir le bien et le faire librement. Qui guidera la faculté que Dieu a donnée à notre âme pour atteindre ce but, si ce n'est la doctrine catholique, la doctrine de ce lui dont il est écrit dans l'Évangile: Il a bien fait toutes choses, et aux Actes des Apôtres: Il a passé en faisant le bien? Le dogme catholique, dirigeant notre liberté et la conduisant à sa fin, exerce sur notre vie morale, comme sur notre vie intellectuelle, une souveraine influence, ce que l'éminent conférencier a démontré avec une éloquence admirable, en développant ces deux propositions:

Premièrement: mieux que toute autre doctrine, le dogme catholique établit les solides fondements de la vie morale;

Secondement: Il l'appelle à une perfection transcendante, lui indique les moyens d'atteindre cette perfection, et obtient d'elle, dans les splendeurs surnaturelles de la sainteté, un triomphe Amen.

Le P. Monsabré a sollicité de ses auditeurs, toujours très nombreux une attention toute particulière, pour nous convaincre que nous devons veiller sur nos mœurs et ne pas mettre notre vie dans le monde en opposition formelle avec les croyances chrétiennes dont nous glorifions de faire profession.

Il ne suffit pas d'aller à Notre-Dame pour entendre un orateur célèbre et se réjouir d'être initié à la connaissance de la vérité d'après la méthode de l'Ange de l'école saint Thomas d'Aquin: il faut pratiquer cette vérité, qui doit, selon l'Évangile, nous rendre libres.

Après avoir rappelé les déplorables et fatales conséquences de cette morale, qui se dit indépendante parce qu'elle prétend ne pas sortir de la nature humaine et trouver en elle la règle unique et primordiale de nos actions, le fidèle disciple de saint Thomas nous a exposé qu'il fallait recourir nécessairement à une doctrine divine faisant appel au sens moral et lui montrant dans la perfection d'un Dieu saint les éternels et immuables fondements du juste et de l'honnête.

Or, le dogme catholique nous enseigne comme vérité première l'existence d'un Dieu créateur et Providence de tous les êtres. L'acte généreux et libre par lequel il produit lui donne sur les fruits de sa paternité tous les droits d'un maître absolu. Il les tient sous sa souveraine dépendance, donne à chacun sa mesure d'être et sa perfection et à tous la règle de leurs actes et de leurs rapports. Cette règle, c'est sa loi: loi éternelle, immuable et sainte, ordonnant tout en lui-même avant de descendre au rivage de la création.

Unité parfaite et nombre parfait, il engendre et produit sans multiplier sa nature. Une loi empêche en lui l'unité de se diviser et le nombre de se confondre; une loi maintient dans une seule nature trois personnes distinctement subsistantes et donne intégralement la même nature à ces trois personnes; une loi règle les rapports de cet être unique et de cette famille sacrée, où il y a tout un monde de perfections qui semblent se contrarier; une loi fait demeurer ensemble et se produire sans heurt et sans trouble toutes ces perfections, les unissant dans un seul et même acte: une loi éternelle, infinie, immuable, vivante, une loi qu'on ne peut distinguer de Dieu que par une fiction métaphysique.

Dieu est sa loi; comment ne serait-il pas la loi des êtres qu'il crée, puisqu'ils tiennent de lui tout ce qui convient à leur nature? Avant qu'ils soient, il les porte dans son concept éternel. Là ils reçoivent leur règle et leur mesure; cette règle, cette mesure c'est la loi éternelle, c'est à dire selon saint Thomas, "la raison même de la divine sagesse dirigeant à l'avance les actions et les mouvements de tout ce qui peut être."

Et l'on voudrait que l'homme fut soustrait à toute loi divine! Cela est impossible. Participant, à la nature de Dieu, l'homme doit, mieux que toutes les créatures, reproduire les mœurs et les perfections de son auteur et il ne le peut qu'en recevant pour règle de sa vie morale, comme de sa vie intellectuelle, la loi divine d'une manière plus excellente; ainsi parle saint Thomas.

En quoi consiste cette manière excellente de recevoir la loi divine? A la connaître et à l'accomplir librement. Imprimé dans notre âme, à l'instant même où nous commençons à vivre, elle s'appelle la raison, "règle et mesure de nos actes humains". Dans l'ordre intellectuel elle nous conduit au vrai; dans l'ordre moral, elle détermine le devoir et reçoit un nom vénérable: la conscience.

La conscience! voilà la première loi de Dieu promulguée par le fait même de son insertion au livre incorruptible de notre âme. Loi première, elle est la loi universelle, nous la voyons, nous l'entendons au dedans de nous-mêmes; tous les peuples l'ont vue et entendue. "Ceux qui n'avaient pas d'autre code divin que ce code intérieur, dit l'Apôtre, faisaient naturellement les œuvres de la loi; ils étaient leur propre loi." Il est donc juste de dire qu'il faut agir selon sa conscience, suivre la doctrine de sa conscience; faire comparaître ses actions au tribunal de sa conscience. Loi de Dieu inscrite dans l'âme humaine, la conscience a pour fonction de déterminer et de fixer le devoir.

Mais la conscience n'est pas incorruptible; puisqu'on a pu dire, dans l'histoire de l'immense majorité du genre humain: "Ils se sont corrompus et sont devenus abominables."

Dieu a dû sauver sa loi éternelle imprimée au cœur de l'homme. Comme il a parlé pour redresser l'intelligence et la ramener au vrai, Dieu

a parlé pour redresser la conscience et la ramener au bien.

Comment analyser l'argumentation vibrante de l'illustre orateur sur la loi donnée à Moïse au Sinai, le Décalogue, qui ne s'adressait qu'à un peuple privilégié, mais que le Verbe incarné est venu confirmer et en faire la loi de tout le genre humain? Qu'on lise avec soin cette quatrième conférence sur l'Amen de la vie morale, et on admirera les pensées mâles et sublimes dans leur simplicité qu'elle renferme; pensées auxquelles les splendeurs de l'éloquence, qui jaillit de la vérité, donnent une force immense de conviction, de persuasion et d'entraînement.

On comprendra alors que le Père Monsabré a pu s'écrier, en citant les paroles de Léon XIII, dans une de ses admirables encycliques: "Voilà les véritables fondements de la vie morale, les sources, les principes de toute justice et de toute honnêteté: un Dieu qui a créé le monde et qui le gouverne par sa providence, une loi éternelle dont les prescriptions ordonnent de respecter l'ordre de la nature et défendent de le troubler, une fin dernière placée pour l'âme dans une région supérieure aux choses humaines et au-delà de ce séjour terrestre. Faites-les disparaître, aussitôt il devient impossible de savoir en quoi consiste la science du juste et de l'injuste, ou sur quoi elle s'appuie."

Les développements que le pieux dominicain a consacrés à l'exposition de la perfection transcendante de la beauté morale, qui "ravite le sens humain" et qu'on appelle sa sainteté, ont profondément ému l'immense assemblée qui remplissait les nefs de la vieille métropole. Ah! comme nos âmes admiraient la sainteté du Christ retracée d'après la doctrine de saint Thomas, et se sentaient portées à mettre en pratique les paroles du Verbe incarné, nous disant: "Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez ce que j'ai fait." Comme elles suivaient les saints dans le parcours des phases de la vie surnaturelle, désirent pouvoir dire avec eux: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi."

Quel portrait que celui du saint! Que sommes-nous, hommes du monde, à côté des saints? L'héroïsme de leurs vertus, les merveilles qu'ils ont opérées, les bienfaits dont ils ont rempli le monde, l'émulation qu'ils y entretiennent pour la pratique du bien, les honneurs que leur rendent les croyants et que ne peuvent leur refuser les honnêtes gens qui savent apprécier les nobles caractères et les grands cœurs, constituent le plus glorieux Amen qui puisse retentir ici-bas en l'honneur du dogme catholique.

Hélas! Encore deux conférences, et l'œuvre du P. Monsabré à Notre-Dame sera terminée! Qui viendra après lui continuer l'œuvre des conférences de Notre-Dame? C'est le secret de Dieu, qui ne laissera pas défailir une œuvre si importante et si utile.

Pendant la semaine sainte, notre apôtre bien-aimé nous fera ses adieux, en nous expliquant dans les cinq

instructions de la retraite préparatoire à la communion pascale les Adieux du Sauveur dans l'ordre suivant:

- 1o Jésus aux pieds de ses disciples; 2o Dernières révélations; 3o Avertissements et promesses; 4o Le legs du Sauveur; 5o Prière sacerdotale du Sauveur.

Terminons par ce vœu: Que l'Amen donné par notre intelligence à la doctrine divine pour la direction qu'elle imprime à la vie morale, soit confirmé par l'Amen d'une vie où le juste, l'honnête et le saint répondent ensemble aux appels du dogme catholique!

L. D. DE CONDÉ.

LORD RANDOLPH CHURCHILL

Les Tories ne pardonnent point à lord Randolph Churchill le rôle qu'il a joué à la Chambre des communes lors de la discussion de l'amendement M. Smith, le chef du parti à la Chambre basse.

Il est question d'enlever au noble lord la présidence de l'association conservatrice de Birmingham, et de lui demander sa démission de représentant Tory de Paddington. En outre une réunion conservatrice, qui devait avoir lieu sous sa présidence à Colchester, a été contremandé et ajournée.

En même temps toute la presse Tory colporte contre l'ancien collègue de lord Salisbury toutes sortes de "résolutions", de "censures" et de paragraphes irrités.

Cette irritation ne paraît point très sage. Le gouvernement Salisbury n'est point déjà en si bonne odeur auprès des électeurs pour qu'il soit avisé de sa part d'exaspérer ainsi ce dissentiment public entre les "salisburyens" et un des membres les plus éloquents et les plus marquants du Toryisme moderne. Quant à lord Randolph Churchill, pour toute défense il se borne à faire publier par les journaux le mémoire qu'il adressa au cabinet Salisbury quand il fut question, au Parlement, de la nomination de la commission spéciale du Times.

Lord Randolph y avertissait, en substance, les ministres qu'on engageait une grosse partie sur les fameuses lettres du Times, et qu'en cas de mésaventure le parti Tory aurait à payer les pots cassés.

Le fait est qu'il y a aujourd'hui "des pots cassés", et que le cabinet Salisbury semble à la veille de les payer.

La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu le 27 mars, au Vatican, une séance dite ordinaire, dans laquelle elle a approuvé, notamment, l'introduction canonique de la cause de béatification de la fondatrice et première supérieure des Sœurs de charité de Montréal, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, d'Youville, laquelle par le fait même de la prochaine promulgation du décret pontifical ratifiant cette décision des Rites, recevra le titre de Vénérable, sauf à procéder ensuite, pour la béatification, à l'examen détaillé des écrits, des vertus et des miracles de cette servante de Dieu.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA 14 Avril 1890--No 94

LES EPREUVES

—DU—

CŒUR.

(Suite)

Un moment après les deux amis parcouraient le jardin, guidés par le jardinier qui semblait aimer à causer. Après avoir promené les étrangers dans la serre, et avoir reçu d'eux assez d'éloges pour flatter le jardinier le plus exigeant, le plus vieux de deux amis dit d'une façon détachée:

On affirme que votre maître possède de d'incalculables richesses, et des curiosités rapportées de tous les points du globe, ne pourriez-vous pousser la complaisance jusqu'à nous faire visiter le château?

Le jardinier hésita, mais la pièce d'or qui venait de recevoir l'avait déjà corrompu à demi; il monta le de perron, causa pendant quelque temps avec le valet de chambre, puis il fit signe aux étrangers de le suivre.

En haut d'un perron élevé de six marches se trouvait un vaste vestibule dallé de marbre, et dont les murailles étaient garnies d'armes rapportées de tous les points du monde. Sur ce vestibule s'ouvrait un salon galerie dans lequel s'entassaient les curiosités rapportées par Luc Auvilleurs. A travers une porte entrouverte il était facile de voir une bibliothèque occupant les quatre panneaux de la pièce formant le rez-de-chaussée de la tour carrée. Un seul coup d'œil fut jeté par les curieux dans cette pièce intéressante, ils traversèrent de nouveau la galerie, repassèrent dans le vestibule donnant issue dans la salle à manger, un fumoir et les offices; puis ils gravirent l'escalier et se trouvèrent au premier étage. Au-dessus de la galerie était la chambre et le cabinet de toilette du millionnaire. En face le bureau et la chambre de son secrétaire. M. Luc Auvilleurs quand il travaillait avec Victor Bérard, écrivait dans la bibliothèque.

Les étrangers admirèrent franchement toutes ces choses, sourirent en voyant un coffre-fort gigantesque dans la chambre de Luc Auvilleurs puis ils remercièrent le complaisant jardinier.

Un moment après ils reprenaient le chemin de l'auberge des "Roches de Franchard."

La servante les attendait debout sur le seuil.

Le dîner répandait une odeur assez alléchante; la table venait d'être dressée avec des soins inusités.

—La jolie fille dit celui de voyageurs qui semblait le plus hardi. Rosalie n'avait jamais entendu un tel compliment, elle en rougit de plaisir, et se rapprocha en faisant une révérence:

—Qu'y a-t-il pour votre service, Messieurs, demanda-t-elle.

—C'est que vous nous servez dans cette grande salle, et nous n'aimons guère à être dérangés pendant nos repas.

—D'abord, répondit la servante, nous n'avons rien de mieux dans la maison, ensuite, vous pouvez être rassurés, il ne viendra personne... Maître Gaumetan est absent et ne rentrera que demain; quand vous aurez dîné, je rentrerai dans ma cuisine...

—Mais toutes ces portes?

Rosalie les ouvrit les unes après les autres.

—Celle-ci donne dans le jardin, cette autre dans la petite pièce où l'on entasse les balais, et vous voyez qu'elle est vide; enfin celle-ci conduit dans la chambre du cabaretier. Soyez tranquilles! si vous avez des secrets à vous dire, ils seront bien gardés.

Rassurés par ces paroles, et affamés par une longue course, les deux amis se mirent à table avec un formidable appétit. Tous deux semblaient

d'une grande gaieté, et buvaient avec entrain. Le dîner terminé, ils demandèrent du papier, des plumes et de l'encre, et Rosalie comprit qu'ils allaient se livrer à ce travail pour lequel il avaient besoin de solitude.

—Eh bien! demanda le plus âgé, demieras-tu encore que j'aie à la fois l'imagination et du bonheur. Nous avons été servis à souhait et notre projet s'accomplira le plus aisément du monde.

—Peut-être, Bois-Galais, peut-être, et cependant, je te l'ai dit, j'ai peur...

—La plaisante chose! depuis dix ans tu ne rêves autre chose que l'occasion qui se présente à nous aujourd'hui. Tant que nous avons pu vivre autrement, je ne t'ai point conseillé de jouer une partie difficile, mais nous voilà réduits à une telle misère que nous devons tout risquer afin d'y échapper. Tu sommes les millions de ce vieillard sont bien un peu à toi. Si tu ne t'étais pas sottement laissé enlever ta fille, il t'aurait lui-même offert de les partager. Tu viens d'ailleurs de prononcer un mot sonnant étrangement sur tes lèvres. Peur! toi? Mais depuis quinze ans tu vis sur la limite étroite du Code pénal. Sauvé une fois par un miracle, car des dévouements semblables à celui qui t'a évité la cour d'assise, ne se rencontrent pas deux fois dans la vie, tu n'as cessé de vivre dans

un sentiment de haine, de révolte, d'hostilité contre les lois, la religion et la morale. L'heure serait vraiment trop mal choisie pour mettre en avant des scrupules. Possèdes-tu d'ailleurs un autre moyen d'échapper à la misère?

—Non, répondit Olivier d'une voix sourde.

—Nous sommes en face de deux hypothèses. Ou nous réussissons sans bruit à nous emparer du contenu de la caisse de M. Auvilleurs, ou, surpris par lui, nous courons le risque de le voir défendre sa fortune. Ne menaçons pas, dans ce cas; prouvons lui que le scandale suscité par lui, retomberait sur lui-même, puisque nous nous tenons par des liens étroits. Effrayons-le, mais n'éparquons rien pour éviter le bruit et l'effusion du sang. Cela me semble facile...

—Facile! répéta Olivier.

—Oui, facile et tu vas aisément le comprendre. Nous avons assez étudié les lieux pour savoir comment nous diriger dans cette maison. Nous y trouverons accès par la bibliothèque. Je ne parle pas de l'escalade des murs rendue facile par le grand nombre d'espaliers qui les tapissent; les fenêtres de la bibliothèque sont formées de vitres énormes. Il suffit d'en enlever une pour passer aisément. De la bibliothèque nous passons dans la galerie. Nous gravissons sans bruit l'escalier, et nous nous

trouvons dans la pièce renfermant le coffre-fort. De celui-là, quel qu'il soit, je fais mon affaire. Le grand enfantillage de ceux qui les veulent forcer est de les attaquer par la serrure, le seul endroit qui soit soigneusement protégé, il sera plus simple de le desceller et nous y arriverons...

—Ce sera long.

—Peut-être...

—Et si Luc Auvilleurs entend du bruit, il faut tout prévoir.

—Nous aurons des armes, dit Bois-Galais. N'avons-nous pas échappé à bien d'autres dangers. Toi reconnu, Luc Auvilleurs se taira dans la crainte de faire du scandale autour de son nom.

—C'est dit, fit Olivier d'une voix sombre. Au surplus, j'ai prié, j'ai supplié cet homme. J'ai invoqué la pitié, la parenté; j'ai fait valoir ma misère, le besoin que j'avais d'une somme importante afin de retrouver ma fille... c'est un cœur de pierre. Il mérite un châtimant, il l'aura, si nous ne parvenons pas à le dévaliser sans bruit. Comme il travaille jusqu'à dix heures, nous ne pouvons quitter cette maison avant une heure d'ici. D'ici et là, buvons et jouons. Le vin et l'eau-de-vie éclaircissent l'intelligence; et si je te gagne une partie difficile, ce sera pour moi d'un bon augure.

(A suivre)

ANNONCE - NOUVELLES

La Compagnie du Haras National - Ls. Beaubien... Nouveau Tapis - Behan Bros... Nouveau magasin - Zoique Garneau...

CANADA

QUEBEC, 14 AVRIL 1890

DU BOODLAGE MINISTERIEL

Van Slooten crie au voleur

Un magot de \$10,000

Montrez-nous les photographies

Une dépêche de Montréal, adressée à un journal de Toronto, et datant déjà de plusieurs jours, a créé une vive sensation dans les cercles politiques.

Elle a attiré l'attention des gens du métier sur une campagne de boodlage qui aurait été entreprise durant la dernière session par un groupe de ministériels bien connus.

Les gens qui ont suivi la session se rappellent deux ou trois bills qui ont fait beaucoup jaser dans le temps, et qui ont soulevé une très vive discussion. Ces bills, paraît-il, n'auraient été qu'une occasion de réaliser un fort magot au profit du fonds de corruption libérale.

Nous laissons parler la dépêche. Elle est assez explicite par elle-même: Montréal, 7 avril.

Un homme embêté aujourd'hui dans l'Amérique du Nord c'est Herr Van Slooten, agent financier de New-York, qui ne faisait qu'un rond durant la dernière session dans les couloirs des édifices parlementaires, et qui fait maintenant de nombreux voyages des Etats-Unis à la vieille capitale.

M. Van Slooten vint à Québec dans le but de faire incorporer par l'Assemblée Législative plusieurs compagnies à fond social. Cet étranger peut avoir ses torts, mais si la moitié de ce qu'il dit est vrai, il a en mains une affaire superbe contre certains membres amis du gouvernement.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

On croit que la lutte pour le siège vacant d'Ottawa se fera entre les deux candidats conservateurs M. M. Christie et M. MacIntosh. Les libéraux, dit-on, n'auront pas de candidat et il n'est pas probable que le parti des Droits Égaux en nomme un, bien qu'ils aient demandé à leurs partisans de ne pas s'engager avant la nomination des candidats.

Assises criminelles Audience de samedi matin.

Mort de M. l'abbé Hamon Une dépêche de Paris, annonce la mort de l'abbé Hamon, P. S. S.

Batteries Roy et Morgan Le lieutenant-col. Dachesnay a reçu samedi après-midi un télégramme de Sir A. P. Caron, ministre de la milice, lui ordonnant de faire continuer les exercices annuels des batteries Roy et Morgan qui sont commencés depuis quelques temps.

Souscriptions pour les travaux de l'Eglise Saint Jean Baptiste Hier, au prône à l'Eglise Saint Jean Baptiste, M. le curé Plamondon a fait appel aux fidèles pour leur faire souscrire un montant de \$40,000 à \$50,000, payables en trois termes, au 15 septembre de chaque année, pour faire terminer les travaux de cette église.

UNE ABOMINATION M. Mercier et la tempérance Il vient de se passer à Montréal un fait inouï, et que nous devons dénoncer à l'opinion honnête.

Malgré la majorité des citoyens

respectables de la Longue Pointe, malgré la majorité du conseil, malgré le curé de la paroisse, le gouvernement vient d'imposer à cette municipalité deux buvettes contre lesquelles se soulève le sentiment public.

Nous laissons un journal de Montréal, la Presse, faire l'historique de ce scandale, car nous ne saurions donner un autre nom à un pareil acte de tyrannie.

"La population de la Longue-Pointe, dit notre confrère, vient d'apprendre avec stupéfaction la tournure que prend la question des licences dans cette municipalité.

"Nos lecteurs ont déjà lu dans les colonnes de la Presse l'histoire des deux conseillers pour le même siège, l'un, élu légalement par les électeurs, l'autre, un conseiller crampon, nommé par le gouvernement; l'abdication forcée du prétendant Toupin et l'installation de M. Vinet.

"On sait que M. Toupin était dans le conseil l'instrument d'un groupe de tireurs de ficelles, qui voulaient remplir la localité d'hôtels et par là gagner les bonnes grâces de gens, précieuses en temps d'élections. On réussit pour le moment. On promit des licences à tout le monde, six applicants. Mais une violente protestation s'éleva de toute la paroisse, sous forme d'une requête portant quatre-vingt quatre noms, à la tête desquels on voit celui de M. le curé Lecours.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Le conseil, sur lequel le gouvernement Mercier avait greffé son conseiller Toupin, passa outre cette imposante protestation. Deux des signataires de la requête, M. le curé Lecours et M. Geo. Hagg, chargèrent M. Charbonneau, avocat, de demander aux tribunaux l'annulation des résolutions illégales du conseil.

Nous lisons dans le Travailleur de Worcester du 14 mars:

Nous saluons avec joie l'arrivée aux Etats Unis de M. l'abbé Eug. Roy, maître ès arts et jusqu'à ces ours derniers préfet des études et professeur de rhétorique au Séminaire de Québec. Ce nouveau membre de notre clergé vient prendre charge de la paroisse canadienne de Hartford, Conn., que M. l'abbé St-Louis a dû quitter pour cause de santé.

M. White, le violoniste de l'empereur du Brésil, fait sensation à Londres. White malgré son nom, est un nègre de superbe apparence et d'environ quarante ans. Il a, suivant un excellent critique, un magnifique coup d'archet, beaucoup de sentiment et une exécution prodigieuse. M. White fut obligé de quitter le Brésil avec la famille impériale. Sa fortune est faite, Paris étant aussi enthousiaste que Londres de son génie.

Sir John Macdonald a donné avis qu'il déposera un projet de loi obligeant les compagnies de chemins de fer à creuser un fossé des deux côtés de la voie. Cette mesure de précaution est rendue nécessaire par les fréquents incendies allumés dans les prairies par les étincelles lancées par les locomotives.

Le gouvernement d'Ottawa vient de nommer une commission chargée de mettre à l'étude les améliorations projetées du havre de Montréal. Elle se compose du colonel Gzowski, de M. Pagé ingénieur en chef du gouvernement, et de M. Joseph Rielle, ingénieur civil de Montréal, comme secrétaire de la commission. M. Walter Shanly, M. P., agira comme ingénieur consultant.

La commission doit commencer ses travaux incessamment.

Lareine Christine d'Espagne ayant appris récemment qu'on venait de donner pour la millième fois au baptême le nom d'Alphonse à un enfant espagnol, envoya à ce millième enfant, fils d'un commis, une layette complète, une coupe en argent, un écriin contenant couteau, fourchette et cuiller et une tirelire renfermant outre une assez forte somme, un papier sur lequel était écrit de sa main: "Au millième Alphonse de la part d'une femme que deux Alphonse ont rendu heureuse."

On croit que la lutte pour le siège vacant d'Ottawa se fera entre les deux candidats conservateurs M. M. Christie et M. MacIntosh. Les libéraux, dit-on, n'auront pas de candidat et il n'est pas probable que le parti des Droits Égaux en nomme un, bien qu'ils aient demandé à leurs partisans de ne pas s'engager avant la nomination des candidats.

C'est le R. P. Didon, dominicain et orateur très hardi, déjà bien connu à Notre-Dame de Paris, qui doit succéder, paraît-il, au R.P. Monsabré, comme prédicateur du Carême, dans la capitale de la France.

ETRANGER

Duel à Paris

Paris, 12.—M. Barriglionie, ex-membre de la chambre des députés s'est battu en duel avec M. Edwards, directeur du Matin. Edwards a reçu une blessure au bras.

Stanley à Rome

Rome, 12.—Henry M. Stanley est arrivé ici hier. Il a été acclamé par le peuple et le président de la société géographique de l'Italie lui a présenté une médaille d'or.

Démonstration anti-carliste Madrid, 12.—L'arrivée en cette ville du marquis de Canallo, le chef carliste, a provoqué une démonstration anti-carliste. Les troupes ont dispersé la foule. Plusieurs personnes ont été blessées. Le club carliste a été incendié.

Les manifestants se sont réunis et ont construit deux barricades. Toute la garnison est sous les armes. Plusieurs personnes ont été tuées par les troupes.

AMERIQUE

Neuf heures de travail

Boston, 12.—La journée de neuf heures sans réduction de salaire a été accordée à 2,200 ouvriers employés dans douze maisons où l'on travaille le marbre. Il reste trois marbreries qui n'ont pas encore fait droit à la requête des marbriers.

La législature, aujourd'hui, a adopté sans dissentiment un bill faisant de la journée de neuf heures un jour de travail légal, dans les emplois municipaux et de l'Etat.

Un fermier tue ses enfants

Lewiston, Maine, 12.—Depuis quelque temps le bruit s'est répandu que plusieurs enfants étaient nés dans la maison d'un pauvre fermier de cette localité, qui est maintenant en prison pour cruauté envers des personnes de sa famille. Des recherches ont été faites hier par les autorités, et les cadavres de deux enfants ont été découverts ensevelis sous une grange. Les recherches seront continuées et on croit que d'autres victimes seront trouvées.

Cuba annexe aux Etats-Unis

New-York, 12.—Une lettre de la Havane dit que la question de l'annexion de Cuba aux Etats-Unis, prend chaque jour des proportions plus importantes, et le gouvernement commence à être alarmé de la propagation de cette rumeur plus ou moins secrète, dont le résultat sera bientôt connu.

La campagne entreprise par plusieurs journaux et soutenue courageusement dans des articles de fond, a attiré l'attention générale. Un de ces journaux a été jusqu'à affirmer, il y a quelques semaines, que le gouvernement espagnol, par son administration ruineuse, avait fait plus que tout autre pour jeter Cuba dans les bras des Etats-Unis.

Morts subites

Ottawa, 12.—Gamache, condamné jeudi à trois semaines d'emprisonnement, pour ivresse, est tombé mort hier après-midi.

Charles Noël, commis, de la succursale de la banque de Québec, est mort subitement hier soir, d'apoplexie.

Un fou en costume d'Adam

St-Jean, N. B., 12.—Jeudi soir les résidents de l'extrémité nord de cette ville étaient tout étonnés de voir un homme déshabillé, courant dans la rue et poursuivi par la police. Cet homme avait essayé d'arrêter le train de 9.30 p. m. il avait été renversé par l'engin et avait pu se sauver, mais non sans quelques blessures.

Ministre accusé

Frédéricton, N. B., 12.—L'accusation portée contre le procureur général Blair d'avoir été corrompu par l'argent dans l'affaire du quai Leary a été soumise à un comité. Cette accusation contre le premier ministre est cause de beaucoup d'excitation. Il est probable que l'enquête devant le comité commencera aujourd'hui.

M. Martin

Winnipeg, 12.—La Tribune, organe du gouvernement, annonce que M. Martin a retiré sa démission.

Abolition du Conseil Législatif

Halifax, 12.—Hier soir le bill pour abolir le Conseil Législatif a été adopté par l'Assemblée Législative, en première et deuxième lectures.

M. Pacaud abandonné

Windsor, Ont., 13.—Les libéraux du comté de Essex-Nord ont choisi pour candidat à la Législature de Toronto, Francis Cleary, M. Pacaud, l'ancien député, ayant été définitivement déposé.

Meurtrier

Windsor, Ont., 12.—On vient d'apprendre que le nègre Williams, qui, en juin dernier, a tué William Lyman, est arrêté à Indiana City. Des officiers de police sont allés le prendre pour le ramener au Canada.

Echos & Nouvelles

Assises criminelles

A 10 h. 5 Leurs Honneurs les juges Tessier et Bossé occupent leurs sièges. M. Gustave Hamel, avocat du meurtrier Dubois, demande que la cour fasse venir le père du prisonnier comme témoin dans cette cause, absent aux Etats-Unis. Ce témoin, dit-il, va prouver la folie de la mère de Dubois. Son Honneur le juge Bossé répond que la défense a certainement droit d'avoir ce témoin, et peut s'adresser à qui de droit pour le faire venir.

Le procès Dubois est fixé à mercredi prochain.

On continue ensuite l'audition des témoins de la défense, dans le procès Dion.

Gustave Germain, Joseph Descarreaux, F. X. Germain, Frs. Marcotte et Napoléon Marcotte, témoignent du bon caractère de l'accusé.

Adolphe Richard, du Cap-Santé, connaît le prisonnier; il l'a rencontré le lendemain de l'affaire. Le prisonnier lui a parlé du coup de fusil. Il a raconté que quelqu'un, pour faire la chasse, probablement, dans le bois, lui avait volé son fusil et que le coup de fusil tiré l'avait été par la personne qui avait pris le fusil.

Après les plaidoyers de la défense, de la Couronne et le réquisitoire de l'honorable président du tribunal, les procès durs sont suspendus jusqu'à 3 heures, et les jurés se retirent pour délibérer. A huit heures ils renrent en cour et rapportent un verdict de non coupable. Le prisonnier est en conséquence libéré immédiatement.

M. Gustave Hamel, le défenseur de Dubois, demande à la Cour, après renseignements pris, qu'au lieu de faire venir le père du meurtrier pour être entendu comme témoin, on fasse venir le docteur qui a été le médecin de la famille Dubois pendant une trentaine d'années et qui pourra, lui, témoigner de la folie de la mère du prisonnier, que ce dernier n'a pas son esprit sain, qu'il a, pour ainsi dire, été nourri de l'andouille toute sa vie. Demain demande-t-on à l'avocat de la défense pour faire venir ce témoin important qui est le Dr A. Golden, de Roussville, Conn., E. U.

Démonstration militaire

Dimanche prochain, le huitième Bataillon et les Hussards, accompagnés de leurs fanfares, assisteront à la messe à l'église St-Patrice. Il est probable que la batte le B sera aussi présente.

Aux sourds

Une personne guérie de surdité et de bruits dans la tête après 23 années, enverra une description de sa maladie GRATUITS à toute personne qui en fera l'application à Nicholson, 177 rue McDougall, New York.

Québec, 16 février 1889. 895

Retraite

La retraite des hommes à l'église St-Patrice qui dure depuis dix jours, s'est terminée, hier soir, et les prédicateurs retourneront chez eux, aujourd'hui.

Le Système de Mémoire du Professeur Loissette crée plus d'intérêt que jamais dans toutes les parties du monde, et les personnes qui désirent augmenter leur mémoire devraient demander son prospectus gratuit, comme il est annoncé dans une autre colonne.

Le proscrit de Mégantic

Un des quinze prisonniers sortis du pénitencier de Saint-Vincent de Paul la semaine dernière, dit que Donald Morrison deviendra fou avant peu.

"J'ai été avec lui, dit-il, la plus grande partie du temps et j'ai été à même de l'observer soigneusement. Ses allures dénotaient une absence complète de bon sens et il ne s'intéressait à quoi que ce soit."

Un des officiers du pénitencier, en réponse à une question, dit qu'une fois Morrison a été bien près de perdre la tête, mais que grâce aux soins dévoués de M. Fulton, le chapelain et M. McCarthy, le sous-préfet, il recouvra son esprit. Depuis qu'il est sorti de l'hôpital, il paraît encore sain de corps et d'esprit.

Voulant connaître la vérité toute entière au sujet du fameux prisonnier, on rapporte à une entrevue avec lui dans sa cellule, et a trouvé qu'un grand changement s'était opéré en lui depuis son départ de la prison de Sherbrooke.

Il ne porte pas sa barbe et ses cheveux sont coupés courts et il a l'air hagard et ennuagé.

Il parle volontiers et dit que sa santé n'est pas bien bonne. A cause de la blesure de sa jambe, il éprouve beaucoup de difficultés à marcher et surtout à monter les escaliers, et sa digestion est mauvaise.

"C'est une vie bien triste que la mienne," disait-il d'un air profondément attristé.

A la demande qui lui fut faite s'il avait quelque espoir de recouvrer sa liberté, il répondit: "Je le crois difficilement je suis ici, et ici, je suppose je demeurerai."

Accidents

Jeudi matin, un des employés de M. King, du Grand-Trouc, à Lévis, en voulant décharger une voiture chargée de sacs de farines, a été victime d'un accident qui lui coûtera certainement quelques semaines de repos.

Dans la manœuvre, toute la charge s'effondra sur le malheureux jeune homme qui fut retiré avec une dislocation de la hanche droite, et une fracture au col du fémur.

Les docteurs Coilet et Lord ont fait la réduction.

Le même matin, le frère de M. King lui-même, s'est fracturé un des os de l'avant-bras et le Dr Coilet a réduit la fracture.

Mort à l'Hotel-Dieu

Le malheureux Cléophas Tardif, qui s'était si gravement blessé en tombant, vendredi dernier, en bas du toit de la résidence de M. Gauvin, rue Wolfe, a succombé à ses blessures, samedi matin, à l'Hotel-Dieu. Le défunt demeurait dans la rue Arthémise, St-Sauveur, et était à l'emploi de M. Théophile L'heureux.

Mort de M. l'abbé Hamon

Une dépêche de Paris, annonce la mort de l'abbé Hamon, P. S. S.

L'abbé Hamon a été emporté par la consommation, maladie qui ne pardonne pas. Il n'était âgé que de 42 ans. Il était bien connu à Montréal. Il a été pendant longtemps le directeur de la société de tempérance de Notre-Dame, et on se rappelle avec quel zèle il a toujours essayé d'enrôler sous la bannière de la Croix les hommes et jeunes gens.

L'abbé Hamon était très-aimé des jeunes gens, et Dieu seul connaît le nombre de ceux qu'il a maintenus dans la voie du bien par ses conseils et par ses prières. Il exerçait sur eux un ascendant irrésistible, et il était universellement estimé de tous.

Batteries Roy et Morgan

Le lieutenant-col. Dachesnay a reçu samedi après-midi un télégramme de Sir A. P. Caron, ministre de la milice, lui ordonnant de faire continuer les exercices annuels des batteries Roy et Morgan qui sont commencés depuis quelques temps. C'est à la suite d'un malentendu que l'ordre de suspendre avait été envoyé d'Ottawa.

Ainsi ces exercices se continueront comme par le passé.

Souscriptions pour les travaux de l'Eglise Saint Jean Baptiste

Hier, au prône à l'Eglise Saint Jean Baptiste, M. le curé Plamondon a fait appel aux fidèles pour leur faire souscrire un montant de \$40,000 à \$50,000, payables en trois termes, au 15 septembre de chaque année, pour faire terminer les travaux de cette église. Il annonça que depuis l'incendie qui avait détruit cette église en 1881, il avait reçu des cadeaux pour environ \$40,000.

Immédiatement après la messe un grand nombre de citoyens du faubourg Saint-Jean ont largement souscrit. Plusieurs, nous dit-on, ont inscrit leurs noms pour des montants variant de \$100 à \$500.

Messieurs les curés.

Nous attirons spécialement leur attention sur la belle variété de lampes, lustres, candalabres, qui en ce moment pare notre établissement, bon nombre sont dû à l'habileté de M. A. Adam facteur de notre ville et qui mérite tout l'encouragement possible pour son bel esprit d'entreprise. Nos chemins de la croix sont aussi des plus beaux.

Librairie Montmorency Lavai. PHOENIX ET KIROUAC, 28, rue de la Fabrique. Québec, 9 mars 1890 - 6m 26

L'incendie de Ste-Monique

On écrit de Ste-Monique les détails suivants au sujet de l'incendie qui a détruit l'église et le presbytère de cette paroisse, et dont nous avons déjà donné quelques détails.

Le feu a pris un peu avant 10 heures a. m., le 2 avril sur la couverture de l'église par quelque défaut dans la cheminée. Malgré des efforts héroïques, il fut impossible d'arrêter l'incendie, à cause de la construction particulière de la couverture qui était en bardeaux et double. On procéda alors au sauvetage, et on put sauver les autels, les tableaux, tous les ornements, les statues, la chaire, etc.

Le vent était très fort et communiqua le feu au presbytère dont une partie du contenu fut sauvé. Le couvent, la salle publique et les dépendances du presbytère ont été bien en danger. Le feu a pris aux étables du curé, mais il a pu être éteint; sans cela, une bonne partie du village y aurait passé. Pertes: \$60,000. Assurances: l'église, dans l'assurance des fabriques, \$14,000; le curé, sur son mobilier, \$700, dans une assurance mutuelle fondée ici. Il ne reste de l'église que les murs nus qui paraissent intacts vu leur solide construction. Le presbytère était en bois et bâti il y a 15 ans.

L'église était bien finie, l'intérieur était très riche. Elle contenait un orgue construit par Mitchell de Montréal, et elle a été magnifiquement décorée et n'y a que quatre ou cinq ans par M. Rousseau, de St-Hyacinthe.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie sont arrêtées gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr Kline. Aucune convulsion après le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de \$2 gratuitement. Adressez au Dr Kline, 931, Arch St. Phila, Pa.

Le Rev. Pere Aubert

On annonce la mort du Rév. Père Aubert O. M. I. arrivée dernièrement à Paris. Le Rév. Père Aubert avait demeuré à Montréal, où il fut supérieur de la résidence St-Pierre pendant une dizaine d'années. Il y a 25 ans que le Rév. Père est parti du Canada, et depuis cette époque jusqu'à sa mort il a occupé la charge d'assistant général de son ordre. Le Rév. Père Aubert est décédé à l'âge avancé de 75 ans.

Travaux

Les travaux de l'église de St-Frédéric, sous l'habile direction de M. Joseph Gosselin, entrepreneur, sont terminés à la pleine et entière satisfaction de M. le curé et des marguilliers. Cette église est certainement une des plus belles de la Baucce. Le coût en est de \$12,000.

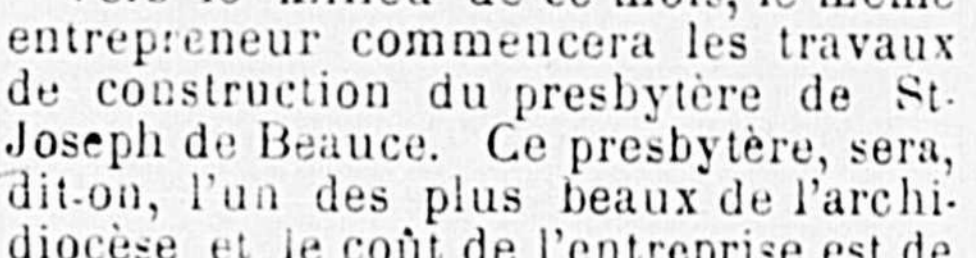
M. Gosselin vient de commencer les travaux de réparation de l'église de St-Isidore et les travaux de parachèvement de l'église de Ste-Philomène de Fortierville, commenceront sous peu.

Vers le milieu de ce mois, le même entrepreneur commencera les travaux de construction du presbytère de St-Joseph de Baucce. Ce presbytère, sera, dit-on, l'un des plus beaux de l'archidiocèse et le coût de l'entreprise est de \$16,000.

Avis aux mères

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 9 mai 1889. 266



SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et adressées "Soumission pour approvisionnement des Sauvages", seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de Lundi le 21 avril 1890, pour la livraison d'approvisionnement pour les sauvages, durant l'année fiscale, se terminant le 30 juin 1891, consistant en farine, bœuf, jambon, épicerie, munitions, filets, machines agricoles, outis, etc., droits payés aux différents endroits de: Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Des formules de soumissions, contenant toutes les informations relatives aux approvisionnements requis, les dates de livraison etc, peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné ou au commissaire des Sauvages à Regina, ou au bureau des affaires des Sauvages, Winnipeg.

On peut faire des soumissions pour chacun, des articles "ou aucune partie d'articles", séparément, ou pour toutes les marchandises mentionnées, et le département se réserve le droit de rejeter la soumission en tout ou en partie.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté au nom du surintendant-général,

Dernière Edition

CE PAUVRE "ELECTEUR"

On lit dans l'Electeur de ce matin : La réponse que sir John a faite à la délégation municipale de Québec au sujet des dommages de l'éboulement du cap Diamant, diffère un peu de la banalité d'usage.

L'Electeur nous paraît renseigné bien superficiellement sur l'entrevue de la délégation avec le premier-ministre.

Nous lui conseillons d'aller aux informations et il apprendra que cette entrevue a été on ne peut plus satisfaisante pour nos envoyés, et qu'ils ont toute raison d'espérer une solution avantageuse pour la ville et les principaux intéressés.

Pauvre Electeur ! Comme il est mal renseigné maintenant sur ce qui touche aux affaires municipales !

Neuvelles du Manitoba

Il y a, en cette ville, un sentiment général de grande satisfaction des apparences du commencement prochain de la construction du chemin de fer de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Comme un nouveau régime qui vient en force, le premier mai prochain, abolit tous les bureaux des écoles catholiques, partout où existe des bureaux protestants d'écoles, les catholiques sont déterminés à ne pas tenir compte de la loi et si on cherche à prendre possession de leurs écoles, à demander des brefs d'injonction aux tribunaux.

Toutes les maisons d'écoles catholiques, à l'exception d'une seule, appartenant à l'Eglise, et si la nouvelle loi est mise à exécution, ces écoles seront continuées à titres d'écoles paroissiales.

Goëlettes sous saisie

Deux goëlettes sont arrivées d'en bas sous saïste. L'une est le Flying Scud. Les patrons de ces goëlettes sont accusés d'avoir transporté du whiskey en contrebande, l'automne dernier.

Conférencier

MM. William O'Brien et John Dillon, députés irlandais dans la Chambre des Communes en Angleterre, viendront au Canada donner des conférences l'automne prochain.

Débâcle

La débâcle sur la rivière Yamaska s'est opérée jeudi sans accident. La rivière est libre de glace.

Qu'est-ce ?

Lors du dernier mouvement de la glace jeudi dernier, aux Trois-Rivières, on a aperçu flottant et filant entre deux eaux, près du quai Baptist, un cheval et une voiture que l'on suppose appartenir aux infortunés Boisvert et Gingras, de Béancourt, disparus il y a quelques temps.

Achat

L'honorable M. Bresse, conseiller législatif et manufacturier de cette ville, a acheté la manufacture de chaussures et l'outillage de la société Aird et Fréchette, de St-Hyacinthe.

Presbytère

L'entrepreneur Joseph Gosselin doit commencer sous peu les travaux de construction d'un presbytère, qui sera, dit-on, l'un des plus beaux de l'archidiocèse et le coût de l'entreprise est porté à la somme de \$16,000.

A Chicoutimi

Les différents offices des Jours Saints ont été célébrés avec beaucoup de pompe. Le Vendredi-Saint, l'évangile de la Passion a été chanté par M. l'abbé Ls. Boily et deux autres messieurs du Séminaire. Le sermon a été donné par M. le curé Delage.

Le Progrès du Saguenay.

Nouvel hôpital

Il est rumored que les Dames de l'Hôtel-Dieu, sont sur le point de demander des soumissions pour la construction de leur nouvel hôpital, dont elles ont confié les plans à MM. Tanguay et Valée, architectes, de cette ville.

Ce sera un édifice monumental et faisant face du côté aux Remparts, et construit avec tous les perfectionnements modernes.

On dit que le gouvernement fédéral est disposé à utiliser l'Hôtel-Dieu pour le traitement des marins malades, qui n'ont plus d'asile depuis la fermeture de l'Hôpital de Marine.

Naufrage

Un yacht des Escoumains, l'Albert, capt. Brisebois a fait naufrage sur la côte de Bergeronne en revenant des Trois-Pistoles dans la nuit du 28 au 29 mars. Ce yacht était chargé de provisions et

marchandises pour les chantiers. On a sauvé le tiers des effets. L'équipage et les passagers ont pu se sauver.

Société de Construction Permanente de Québec

Le 1er et après le 1er Mai prochain la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi annuel de trois par cent sur le capital permanent de la société.

LA REGLE - DU - TIERS-ORDRE - DE - ST-FRANCOIS - TEL QU'AMENDEE PAR SA SAINTETE LEON XIII - PAR LE - Rev. P. FREDERIC - Volume de 650 pages - Prix : 40 cts - Chez J. A. LANGLAIS, ST-ROCH. - Québec, 25 janvier 1889 -

Toux, Rhumes, Croup. Le Baume d'Allen pour les POU-MONS a été présenté au public après que sa valeur pour la guérison certaine de ces ma-ladies eût été pleinement vérifiée. Il stimule l'expectoration et force les poumons à se débarrasser du phlegme ou mucus ; il change les sécrétions et purifie le sang ; guérit les parties irritées ; donne de la force aux organes digestifs ; système. Son action est si prompte et si efficace qu'on garantit qu'il ar-rêtera en quelques heures la toux la plus opiniâtre, pourvu qu'elle ne dure pas depuis trop longtemps.

Allen's Lung Balsam. Pour Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dysenterie, Choléra - Morbus et toutes maladies des intestins, AUCUN REMÈDE N'ÉGALÉ LE

PAIN-KILLER ET 49 années d'expérience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents. Vendu Partout à 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.

DISCHANNING'S PURIFICATEUR DES MALADIES DE LA PEAU. C'est un remède éprouvé et qui se vend partout à 50c. et \$1.00 la bouteille. On en a préparé des bouteilles de 25 cents pour répondre à la demande continuelle d'un bon REMÈDE pour la TOUX à un bas prix. Si vous n'avez pas encore fait usage du Baume, essayez une bouteille de 25c.

NOUVEAU MAGASIN Les Pianos Williams. M. ZOTIQUE GARNEAU a le plaisir d'annon-cier au public qu'il ouvrira au commencement de MAI, un magasin de nouveautés au No 4, RUE ST-JEAN HAUTE-VILLE. On trouvera à ce magasin, toutes les marchandises les plus nouvelles pour DAMES ET POUR MESSIEURS et à des prix défiant toute compétition.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE DE GRIMAULT & CIE. Depuis vingt-cinq années ce mé-dicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants, pour remplacer l'Huile de foie de morue et le sirop antiscor-butique.

La Banque Nationale. LE 1er MAI PROCHAIN, la Banque paiera à ses Actionnaires un Dividende de TROIS POUR CENT, sur son capital, pour les six mois se termi-nant le 30e jour d'Avril prochain. L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des Actionnai-res aura lieu aux bureaux de la Banque, basse-ville, JEUDI, le 22 MAI prochain, à TROIS heures, P. M.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE DE GRIMAULT & CIE. Pharmaciens à Paris. Il est souverain contre l'Engorgement et l'Inflammation des Glandes du Cou, les Goumres et les diverses Eruptions de la Peau, de la Tête et du Visage. Il excite l'Appétit, tonifie les Tissus, combat la Palour et la Mollesse des Chaira et rend aux enfants leur Vigueur et leur Gaïeté naturelles. C'est un admirable médicament contre les Croûtes de Lait, et un excellent Dépuratif.

BEHAN BROS. Nouveaux Tapis. Tapis de velours, Tapis tapisseries, Tapis Brussels, (avec bordures pour appareiller) Tapis d'escaliers Brussels, Tapis d'escaliers tapisseries, Tapis carrés et foyers, Foyers en laine, etc., etc. Les meilleurs prelarts anglais. POLES ET APPAREILS Rouleaux pour garde-soleil, Toile pour chaises, etc., etc. Lits en fer et en cuivre, Berceaux et chaises pliantes, Rideaux en point, en ciseaux, en soie crüe et en chenille, Tapis de table et de pianos, etc.

TAPIS - ET - MARCHANDISES D'AMEUBLEMENT. UN très grand choix de ce qu'il y a de plus nou-veau et de meilleur qualité en TAPIS BRUXELLES ET TAPIS TAPISSERIE avec bordures et tapis d'escaliers pour appareiller.

GLOVER, FRY & Cie. MAISON - A - VENDRE OU A LOUER. CETTE VASTE ET MAGNIFIQUE MAISON SITUÉE AU No. 9 RUE BUADE. Maintenant occupée par l'établissement du "COURRIER DU CANADA".

A VENDRE. LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ connue sous le nom de CHATEAU-BIGOT, dans la paroisse de Charlesbourg, contenant 140 arpents de terre en superficie, dont 20 dans un bon état de défriche-ment.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC. Ancienne maison Methot fondée en 1808. Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer. FOURNISSURS ORDINAIRES DES FABRIQUES ET DES Institutions religieuses et d'éducation Successeurs de BEAUDET & CHINIC. COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC. Ancienne maison Methot fondée en 1808. Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer. FOURNISSURS ORDINAIRES DES FABRIQUES ET DES Institutions religieuses et d'éducation Successeurs de BEAUDET & CHINIC. COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL.

FRECHON & CIE, 1645, Rue Notre-Dame Montréal. FABRICANTS D'ORNEMENTS D'EGLISES ET DE STATUES RELIGIEUSES!!! Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cris-taux—Chasubleries—Soiries—Linge d'églisses. Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton a tablier pour communautés religieuses!!!

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, RUE NOTRE-DAME MONTREAL, P. Q. Importation spéciale du Printemps. Chasublerie, Bronzes et autres Ornaments d'Eglises! SPÉCIALITE.

POUR PAQUES Chandeliers Pascals, Assortiment de Bouquets nouveaux, Vins de Messe, Huile d'Olive, etc. C. B. Lanctot. Québec, 28 février 1890—17 mai 1889—lan

LA COMPAGNIE du HARAS NATIONAL 4me IMPORTATION 30 Etalons Normands, Percherons, Bretons, A VENDRE OU A LOUER. CONDITIONS AVANTAGEUSES. PEU DE COMPTANT REQUIS. ECURIES A OUTREMONT, BUREAUX : 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Près de Montréal. L.S. BEAUBIEN, Président. R. AUZIAS TURENNE, Directeur. Québec, 11 avril 1890—

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

Chemins de Fer du Pacifique Canadien

Départ de Québec

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

Chemins de Fer de Québec et du Lac St-Jean

Départ de Québec

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local pour la Rivière-à-Pierre tous les jours, et à 8.00 P. M., (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part de la Rivière-à-Pierre tous les jours, à 4.55 A. M., (et de Saint-Raymond à 6.25 A. M.) arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Grand-Tronc

Train Mixte

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Train du soir

8.00 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Chemins de Fer Intercoloniaux

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et Ste-Elisabeth 8.00

Pour Halifax et St-Jean 14.30

Pour la Riv. du Loup 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière-du-Loup 5.30

De Halifax et St-Jean 13.10

De la Rivière-du-Loup et Ste-Elisabeth 14.15

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

Québec-Central

Express—quitte Lévis à 1.35 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.15 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.

Mixte—quitte Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Passagers : Quitte Lévis à 8.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 4.00 a. m. et à New-York à 10.00 p. m.

Bateaux à Vapeurs

Québec et Lévis

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

Traverse de Québec à Lévis Intercoloniaux

QUÉBEC LÉVIS

A. M. Malle pour la Rivière du Loup, 7.30

9.00 Accommodation pour la Rivière-du-Loup, P. M.

2.00 Malle pour Halifax, 1.15

3.30 Accommodation pour la Rivière du Loup, 2.30

Pour le Québec Central

P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke

1.30 Train Mixte pour St-Joseph, P. M.

7.45 Express de nuit pour Sherbrooke, 3.00

Traverse du Grand Tronc

LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LÉVIS

A. M. 9.30 Train mixte pour Richmond, P. M.

1.30 Train éclair pour l'Ouest, P. M.

7.45 Malle pour l'Ouest, 2.00

Medaille d'Or, Paris, 1878

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est soluble.

Pas de Chimiques

est employé en sa préparation. Il est plus pur que jamais, car il est fabriqué avec le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre; c'est ainsi qu'il est purifié, et c'est ainsi qu'il est rendu si agréable au goût.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass. Québec, janvier 1890—1an

A Vendre

SAINTE-PIERRE DE LA RIVIERE-DU-SUD, un magasin avec cave et autres dépendances parfaitement appropriées et conservées, communiquant avec une excellente maison très avantageusement située pour un marchand, ancienne résidence de feu Dame veuve Charles Bacon.

Pour plus amples informations s'adresser à M. CURE DE SAINT-PIERRE DE MONTMAGNY et aux SŒURS DU BON-PASTEUR de Québec

Québec, 11 octobre 1889—106

A VENDRE

PRIX REDUITS

LIVRES D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE CLERGE, quelques ouvrages RARES pour les collectionneurs et quelques files complètes de journaux.

- 1. GORRES—La mystique divine, naturelle et diabolique 5 vol. in-octavo, reliés 3.00
- 2. THOMASSIN—Discipline de l'Eglise, 7 vols in-quarto, reliés 10.00
- 3. K. P. CORN. A LAPIDE—Supplémentum in scripturam sacram, librum 703, in-quarto, rel. 2.50
- 4. ST-THS D'AUQUIN—La chaîne d'or, 8 vols, reliés 10.00
- 5. —Somme contre les gentils, 3 vol. rel. 3.00
- 6. L'ABBE GROSSE—Cours de religion 6 vol. brochés, in-octavo, 6.00
- 7. GUY—Causa conscientia, 2 vol. rel. 1.50
- 8. FRANZ. HETTINGER—Apologie du Christianisme, 5 vol. in-quarto, rel. 5.00
- 9. Peripatit de la Foi, 4 vols in-quarto 3.00
- 10. C. MARTIN—Répertoire de la doctrine chrétienne, 2 vol. reliés 3.00
- 11. NOEL—Explication du catéchisme de Rodez, 6 vol. in-douze, reliés 4.00
- 12. L'abbé A.-C. PELLETIER—Traité de la puissance ecclésiastique, 2 vol. reliés 2.00
- 13. BOUVIER—Institutions theologicae, 2 vol. 6.00

Quelques ouvrages rares

- 1. Le Fantasma de 1857, Nos 1 à 29 inclusivement, complet 5.00
- 2. Situation du Monde actuel, 1865, Poésie du mal 1.00
- 3. Contes agricoles, Ed. Barnard 1.00
- 4. Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, etc. par un ancien curé (l'abbé T. Maguire) 2.00
- 5. Maison rustique du XIXe siècle, 4 vol. reliés 5.00

A vendre aussi :

La file complète de L'Etendard, 7 années... \$49.00

La file complète de La Vérité, 8 années... 16.00

La file complète de La Justice, 4 années... 20.00

S'adresser à M. N. LACASSE, ou au "COURRIER DU CANADA."

Québec, 8 mars 1890—8

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE ET TOUS AUTRES

Ouvrages de Luxe

QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse



La lettre qui suit parle d'elle-même : CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce que me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon, 32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & CIE, En face du Palais Cardinal, Québec.

J. & W. REID

Fabriquants de Papiers, 124, Rue ST-PAUL, QUÉBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'assiette pour empaqueter, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir po fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papeteries et Papier à Tapissier de toutes sortes

Aussi : Gousses, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier. Vieux Métaux, Machineries, Goudron :

Le plus haut prix payé par tout ce qui concerne la fabrication du papier.

MEUBLES ! MEUBLES !!

AVIS.

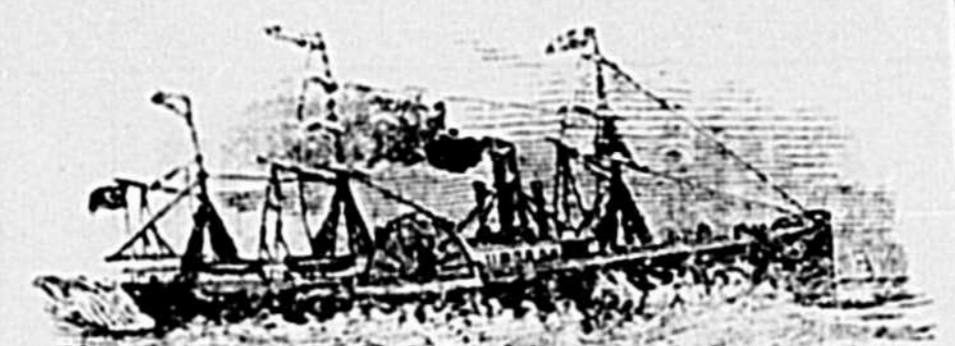
CEUX qui ont besoin de meubles, nous conseillons de s'adresser à la maison C. O. Bedard. Cette maison est connue pour faire des meubles de première classe. Toutes commandes seront exécutées avec soin et promptitude. On y exécute Set de Salon, de Salle à Dîner, Chambre à Coucher

Aussi Réparation de Meubles Couture et Posage de Tapis

Le dessiné attirer l'attention de ses nombreux pratiques et du public en général sur le grand stock de chaises de tout genre qu'il vend à bas prix.

C. O. BEDARD, 288 rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec port voisin de chez M. J. Gauthier & Frère, peintre-décorateur.

Québec, 2 avril 1889—1an 96



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malle

Canadiennes et des Etats-Unis

1889-Arrangements d'Hiver-1890

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de Liverpool, Halifax et Portland

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool, Halifax and Portland service.

Partant de Halifax à deux hrs P. M. ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercoloniaux venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

Table showing prices for different cabin classes.

Suivant les acommodements.

Ligne de Glasgow

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow line.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, PAE & CIE, Agents

Québec, 19 mars 1890

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889-Arrangements d'hiver-1890

Le et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie 8.00

Pour Halifax et Saint-Jean 14.30

Pour la Rivière-du-Loup 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT A LÉVIS

De la Rivière-du-Loup 5.30

De Halifax et St-Jean 13.10

De la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie 14.15

Le char doctoir attaché au train Express quittant Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations sur la route, les taux du fret et les passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

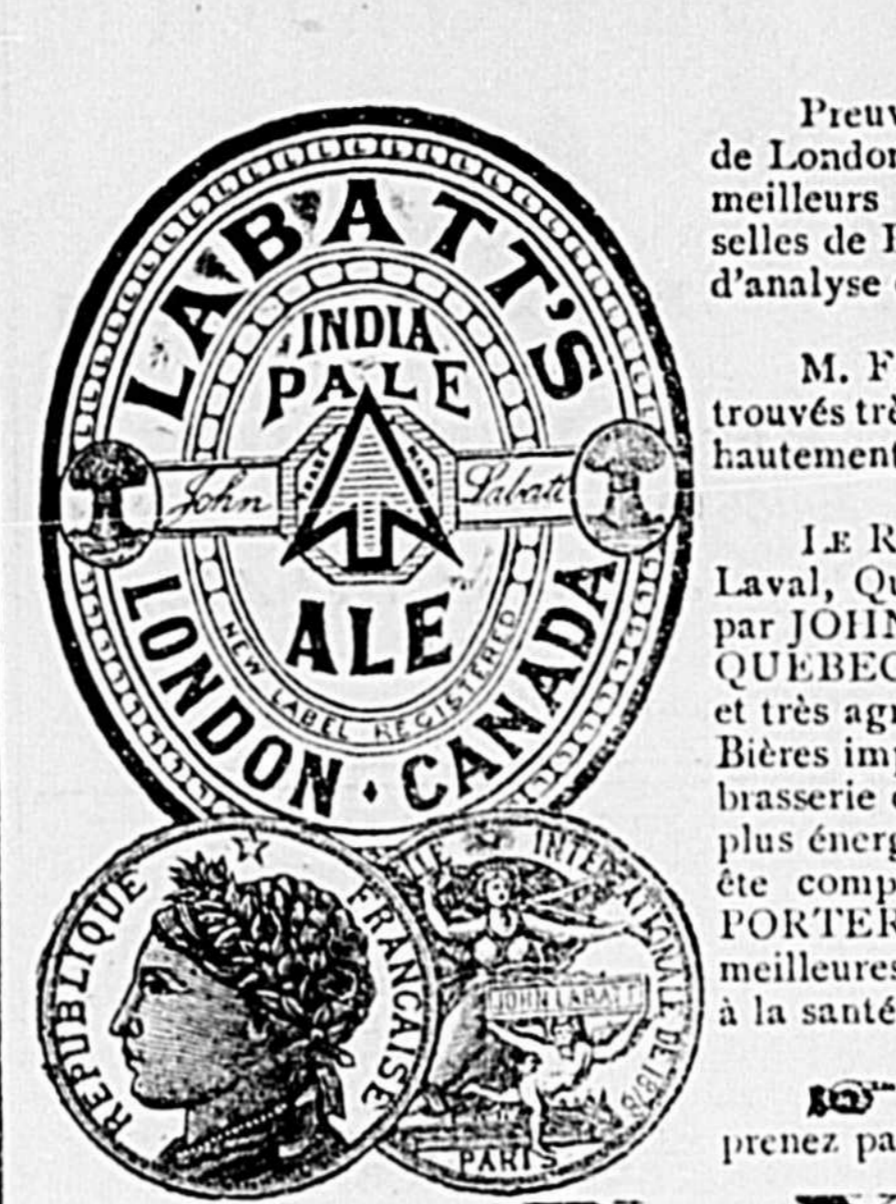
Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 nov 1889.

Québec, 10 mars 90—1an 1028

LOUIS JOBIN

STATUAIRE, Coin des Rues Clair Fontaine et Burton. QUARTIER MONTCALM! QUÉBEC.

BIERE ET PORTER LABATT DE LONDON, ONTARIO.



Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labat de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés ; les prix remportés aux expositions universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

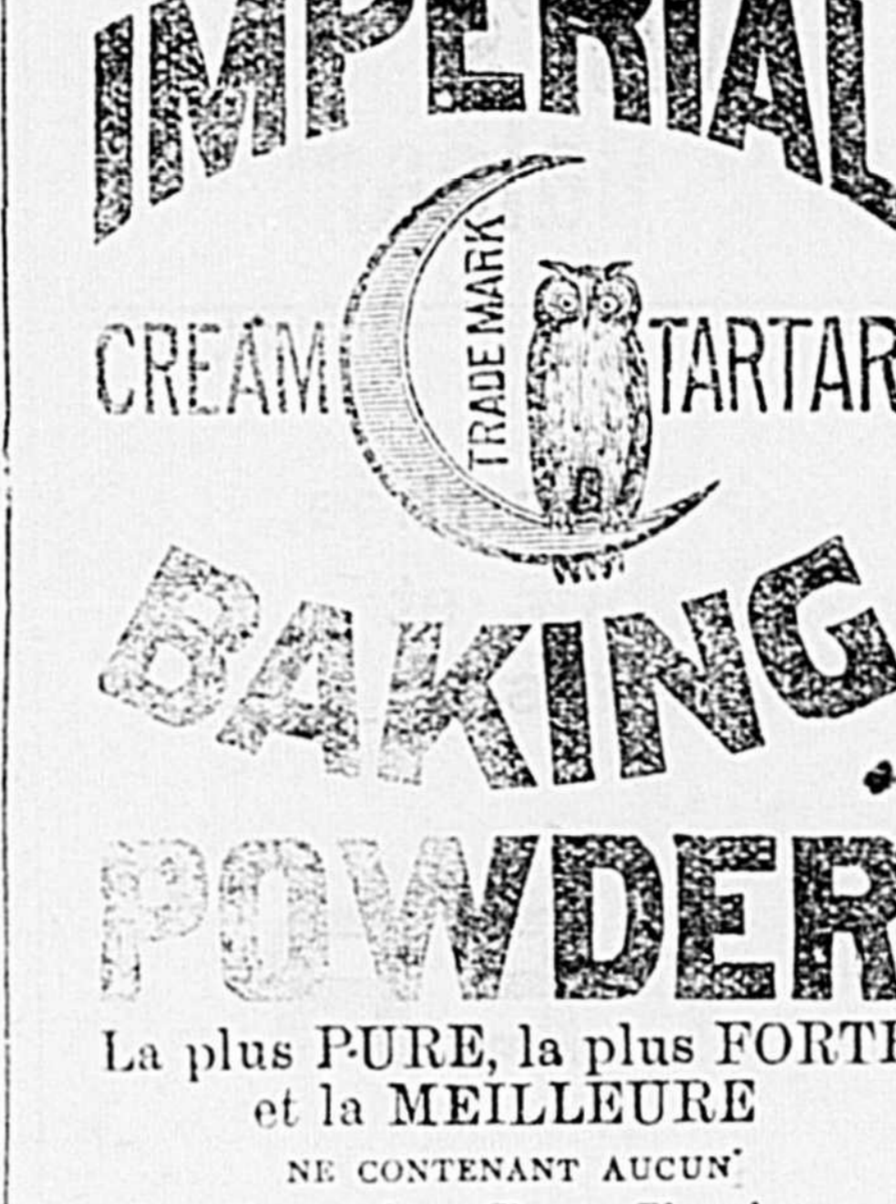
M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit : " Je les ai trouvés très purs et de meilleurs qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique"

Le Révérend P. J. EDUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la Bière "INDIA PALE ALE" fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont, embouteillée par M. N. MONTEUILL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleurs Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces BIÈRES ET PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des meilleurs qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas d'autre en substitution.

SEUL AGENT, A QUÉBEC, 179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

Québec, 5 Avril, 1889—1a



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTIENANT AUCUN Alum, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

W. W. GILLET TORONTO, Ont., CHICAGO, ILLS. FABRICANT DE LA "Celebrated Royal Yeast Cakes."



Le et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DÉPART DE QUÉBEC

7 30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

8.45 P. M.—Train local pour Saint-Raymond tous les jours y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE A QUÉBEC

9 00 A. M.—Train local part de Saint-Raymond tous les jours, à 6.25 A. M., arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7 00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la Jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré par la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à Saint-Raymond et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2 30 P. M., et aux endroits au nord de St-Raymond jusqu'à 5 P. M., à la station du Palais.

20 minutes pour prendre le lunch au Lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures m.

Billets de retour de première classe, au taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs effets à demi-prix.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT Sect. & Gérant.

Québec, 10 février 1890.

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY,

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de

30 CENTS

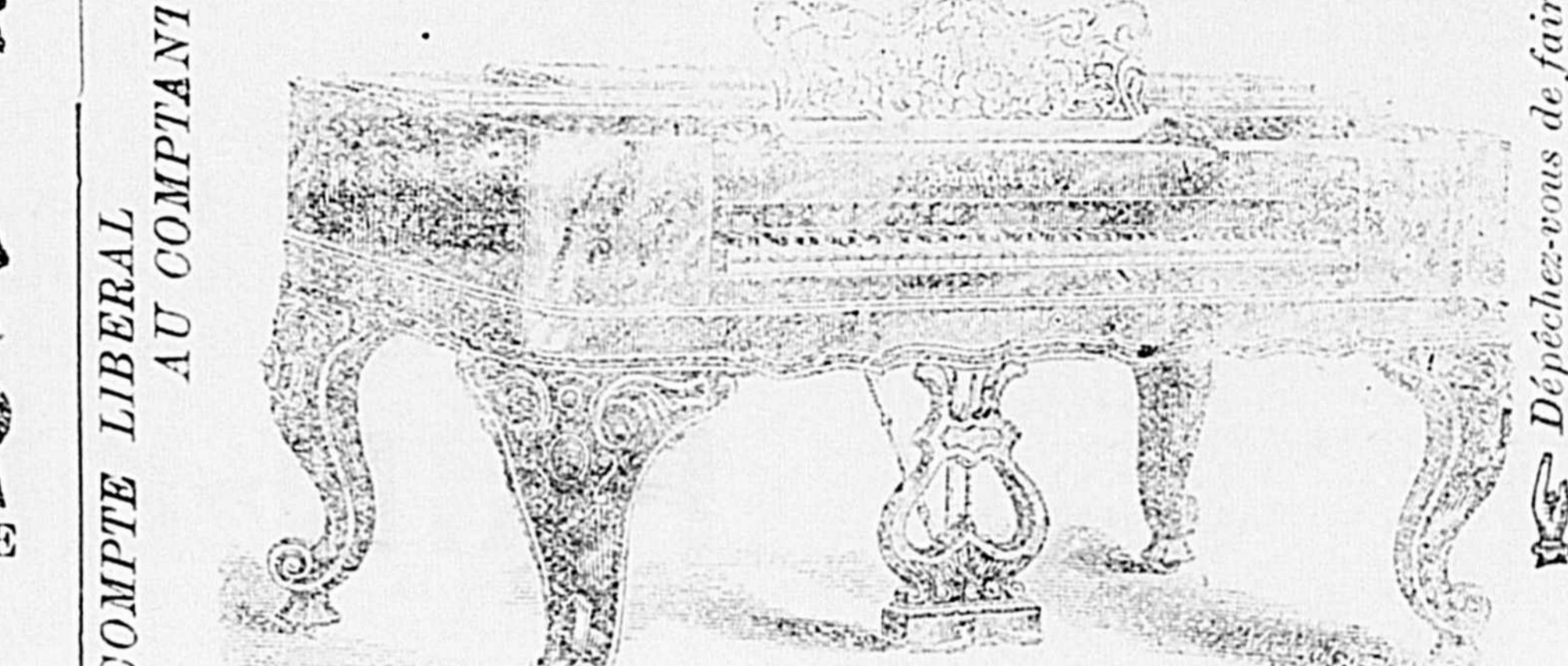
Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Racontées dans un style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles ; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Éditeur.

PIANOS D'OCCASION

PRIS EN ECHANGE POUR DES PIANOS HAZELTON, FISCHER ET DOMINION



ESCOMPTE LIBÉRAL AU COMPTANT !

Table listing piano models and prices.

Parmi ces Pianos, il y en a qui sont aussi beaux et aussi bons que des neufs, et il serait difficile de s'en apercevoir qu'il ne le sont pas.

TERMES FACILES : On peut acheter ces instruments payables de \$5 à \$70 par mois ou de \$15 à \$30 par trimestre.

L. E. N. PRATTE, 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 23 janvier 1890—1an 35ps

OR PLAQUÉ SOLIDE.

Afin d'introduire nos montres et autres bijouteries pour 60 jours nous enverrons ce beau jour d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post et aussi enverrons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijouteries etc. avec des termes très avantageux aux Agents. Ce jour est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai de l'acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un jour volant \$2.00 pour 32 cent.

CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO. 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

Québec, 24 octobre 1889—6m 1073

GILLET'S POWDERED LYE

99 PAR CENTS. PLUS PURE, PLUS FORTE, MEILLEUR.

Parfait pour usage en quantité. Pour faire du Savon de Peau dure, Discontinuez le pour autre chose, une once est équivalente à 20 livres de sel au Soda.

A VENDRE PAR TOUS LES GROCERIES ET PHARMASIES. E. W. GILLET. - TORONTO.

BAZAR

En faveur de l'Externat du Couvent de St-Roch, sous le haut Patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau

Ce BAZAR pour aider à l'Érection de l'Externat du Couvent de St-Roch se tiendra au commencement du mois de JUIN prochain dans la paroisse de St-Roch de Québec. Prière aux âmes charitables d'envoyer leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent :

TABLE ST-ROCH : Mesdames E. Renaud, G. Lavoie, A. J. Renaud, Jos. Gauthier et Mesdemoiselles Renaud, F. Giguère.

TABLE DES ENFANTS DE MARIE : Madame Maillois et Mademoiselle Gingras.

TABLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR : mesdemoiselles Chalut et Gagnon, Mesdames J. B. Laliberté, J. P. Lavoie et W. Verge, Mesdemoiselles Bidégaré et Bélanger.

TABLE ST-FRANÇOIS DE SALES : Madame C. A. Parent et Mme Z. Pâquet, Mademoiselle Noël, Mesdames P. Falardeau